

violation des droits d'auteur

Par **semaplv**, le **28/06/2024** à **16:04**

Bonjour,

Je suis actuellement victime d'une violation de droits d'auteur.

Dans une publicité du groupe Xxxxxxx, j'ai pu découvrir que mon oeuvre artistique avait été utilisée en fond.

Peut-être que certains d'entre vous on vu la publicité, c'est un lettrage jaune et rose dans le fond de la publicité, il y a 2 personnes qui font du break dance devant.

Cette publicité est visible sur internet comme Youtube, ou encore à la télévision sur M6...

Elle est actuellement diffusée car c'est pour leur sandwich collection mexican du moment

Je suis vraiment irrité qu'ils se soient servis de mon oeuvre sans permission...

Je pense qu'il est plus sage que je me rapproche d'un avocat spécialisé en droit d'auteur pour défendre mes droits.

Que pouvez-vous me conseiller de faire dans ce cas précis?

Par tomrif, le 28/06/2024 à 16:30

bonjour,

se rapprocher d'un avocat spécialisé en droit d'auteur pour défendre vos droits.

Par Marck.ESP, le 28/06/2024 à 16:38

Bienvenue sur LegaVox

C'est en effet la meilleure solution..., mais auparavant, faire constater par un notaire ou un

huissier de justice.

Pour info, je modère votre sujet (NOM DE MARQUE INTERDIT).

Bonne chance à vous.

Par **semaplv**, le **28/06/2024** à **16:40**

oups merci pour la modération ;) désolée